

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Saint-Denis, le 24 novembre

Société du Grand Paris : Karim Bouamrane élu président du conseil de surveillance

Les membres du conseil ont élu, ce jour, Karim Bouamrane, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, vice-président du Département de Seine-Saint-Denis chargé de la culture, Président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris. Il remplace Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois et désormais ministre délégué chargé de la Ville et du Logement.

« Je veux d'abord remercier tous les membres du Conseil de surveillance pour la confiance qu'ils m'ont accordée à l'occasion de cette élection. Je mesure l'importance de ma mission avec responsabilité et humilité. En tant que maire de Saint-Ouen, et dans la lignée de mes prédécesseurs à la présidence du Conseil de Surveillance, je suis profondément attaché, comme l'ensemble des élus franciliens, à la réussite du Grand Paris Express. Ce projet permettra d'améliorer la vie quotidienne de millions d'habitants. Il est une réponse concrète à l'urgence environnementale et sociale. C'est un projet qui s'inscrit dans notre idéal républicain d'égalité territoriale et de fraternité. Tous les habitants doivent bénéficier d'un accès égal à l'emploi, au développement économique, à la culture, au progrès. Ce projet contribuera directement à l'affirmation d'une métropole unie, interconnectée et écologique. C'est un espoir partagé pour toutes les générations. »

Karim Bouamrane, Président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.